

Au coeur des Lhottis

Bulletin municipal de Verchaix

2012

N°18

EDITORIAL

L'année 2011, qui marque la moitié du mandat de notre équipe municipale, a été intense par la somme de réunions nécessaires pour faire aboutir nos projets.

C'est ainsi que la structuration du secteur des Esserts pourra débuter l'an prochain avec la construction des nouveaux services techniques et des logements aidés par l'intermédiaire de la S.A. Mont-Blanc, l'opérateur que nous avons choisi. L'ancien bois devra être réhabilité et les viabilités seront effectuées car nécessaires au développement de ce secteur : route déviée, réseaux secs, assainissement.

En 2011, nous avons pu faire effectuer divers travaux :

Bardage du bâtiment de l'école, la sonorisation et la vidéo projection à la salle omnisports, la cabane poubelle du camping qui servira également aux riverains, l'aire de jeux pour les enfants, la clôture du camping côté est, les panneaux en bois à chaque entrée de hameau, la fosse à lisier et l'électricité à l'alpage de Joux Plane.

Par ailleurs, nous avons fait l'acquisition d'une remorque d'arrosage et de nettoyage et de deux défibrillateurs.

La révision du P.L.U. suit toujours son cours. Notre objectif est de le **finaliser d'ici à juin prochain. Une troisième réunion publique aura lieu au printemps pour présenter le projet définitif de la commune avant le vote du Conseil Municipal et l'enquête publique.**

Gérald Rouillet

SOMMAIRE

LES DONNEES UTILES p 1 et 2

LES PASSEPORTS-LES CARTES D'IDENTITE p 3

LE PERSONNEL COMMUNAL p 4

LES COMMISSIONS ET LES ACTIONS MUNICIPALES:

- LES FINANCES p 5 et 6
- LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX p 7 et 8
- **LE SOCIAL ET L'ENVIRONNEMENT p 9 et 10**
- LA MONTAGNE p 11
- LES MAISONS FLEURIES p 12
- **L'URBANISME p 13 à 16**
- LA VOIRIE ET LE MATERIEL TECHNIQUE COMMUNAL p 17
- LES BATIMENTS COMMUNAUX p 18
- LE SIMM DU HAUT-GIFFRE p 19 et 20

L'ECOLE p 21

L'ETAT CIVIL p 22

LES ASSOCIATIONS ET LES PARTENAIRES p 22 à 28

INFORMATIONS HÔPITAL ET POMPIERS p 28 et 4ème de couverture





MAIRIE DE VERCHAIX

Chef-lieu 74440 Verchaix

04-50-90-11-24

Fax: 04-50-90-73-99

E-mail: accueil@mairie-verchaix.fr

Site internet Mairie:

www.mairie-verchaix.fr

Site internet office du tourisme:

www.verchaix.com

E-mail du camping:

campingdeverchaix@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat:

Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi **de 14h à 16h**

Mercredi **de 9h à 12h**

Permanence du Maire et des Adjoint:

Mardi de 14h à 16h	Gérald Rouillet	Maire
Mercredi de 10h à 12h	Gérald Rouillet	Maire
Lundi de 10h à 12h	Joël Vaudey	1er adjoint Responsable des finances et du personnel
Jeudi de 8h00 à 10h	Philippe Magnier	2ème adjoint Responsable urbanisme
Vendredi de 14h à 16h	Pascal Rum	3ème adjoint Responsable bâtiments

Arrêté préfectoral quant aux heures de tonte et de bricolage:

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Rappel: interdiction de brûlage sur le département et donc sur la commune

Ramassage des ordures ménagères:

Le mardi toute l'année, plus le lundi et le jeudi pendant les vacances scolaires.

Horaires déchetterie de Jutteninges:

De juin à mi-septembre

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

De mi-septembre à juin

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Branchages, souches: horaires Station d'Épuration de Morillon:

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 15h à 17h

Fermé le dimanche

Composteurs:

Des composteurs individuels peuvent être commandés en Mairie, des techniciens prendront alors rendez-vous pour installer et expliquer le fonctionnement de votre composteur.

Les objectifs pour la collectivité sont principalement environnementaux mais aussi économiques :

- en effet, le compostage permet de détourner une partie de nos ordures ménagères **(déchets biodégradables) de l'incinération et de limiter par conséquent notre impact sur** l'environnement. De plus, les déchets compostés chez l'habitant représentent une économie (collecte et traitement),
- la réalisation d'un compost de qualité chez soi dispense également de déplacements aux déchetteries et permet de réduire l'achat de terreau ou autres produits créateurs d'emballages.

Pour plus d'informations: <http://www.sivom-region-cluses.fr/>, **des documents d'aide à l'utilisation sont téléchargeables sur ce site entre autres.**

Assistants Sociaux et infirmières de PMI :

Permanence assistante sociale à la Mairie, le 4ème lundi du mois entre 14h et 16h ou au Pôle Médico-Social de Taninges:

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30

Tel: 04-50-34-27-77

[Pour les renseignements concernant les forfaits de ski alpin saison sur le domaine Morzine-Les Gets et les cartes de pêche pour le lac bleu de Morillon, veuillez vous adresser à la Mairie.](#)

LES PASSEPORTS - LES CARTES D'IDENTITE:

Pièces à fournir :

- ***l'imprimé de type cerfa complété et signé par vous ou, si vous êtes mineur, par la personne exerçant l'autorité parentale.***

Pour le passeport, le cerfa est à compléter à Verchaix mais le dossier est ensuite à déposer, sur rendez-vous, dans une des 27 mairies équipées d'un dispositif de recueil de données (Abondance, Annecy, Annecy-le-Vieux, Annemasse, Bonneville, Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Cran-Gevrier, Cruseilles, Douvaine, Évian-les-Bains, Faverges, Frangy, La Roche-sur-Foron, Morzine, Reignier-Esery, Rumilly, Saint-Gervais-les-Bains, Saint-Julien-en-Genevois, Sallanches, Seynod, Seyssel, Taninges, Thones, Thonon-les-Bains, Thorens-Glières, Ville-la-Grand)

- ***un extrait d'acte de naissance*** avec filiation si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte sécurisée ou un passeport sécurisé encore valable ou périmé depuis moins de 2 ans.
- ***2 photographies d'identité (non scannées et non découpées) identiques, récentes, en couleur, de face et tête nue (norme ISO/TEC 19794-5 : 2005), format 35x45 mm, sur fond clair, dont le visage est centré et occupe une hauteur entre 32 et 36 mm, du bas du menton à la racine des cheveux.***
- Un *justificatif de domicile* (titre de propriété, contrat de location, certificat d'imposition, quittance de loyer ; de gaz, d'électricité, de téléphone, attestation d'assurance logement).

Pour une demande de carte d'identité pour un mineur, le parent qui établit la demande doit fournir sa pièce d'identité.

Le cas échéant, un timbre fiscal : la carte d'identité est gratuite mais, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée, son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 euros.

Pour le passeport, depuis le 1^{er} janvier 2010, les tarifs sont les suivants :

	Photos fournies par le demandeur	Photos réalisées en mairie
Majeurs	86 €	89 €
Mineurs de 15 ans et plus	42 €	45 €
Mineurs de moins de 15 ans	17 €	20 €

Dans quelques cas, le passeport est gratuit : toutes les infos sur interieur.gouv.fr.

Perte ou vol : Joindre la déclaration de perte (en mairie) ou vol (gendarmerie).

LE PERSONNEL COMMUNAL

Au revoir Patrick, bienvenue Stéphane

Patrick JORDANIS a cette année fait valoir ses droits à la retraite après 27 années de bons et loyaux services au sein de la commune.

Il avait été embauché comme employé communal auxiliaire auprès des services techniques le 1^{er} août 1984, sous la mandature de Régis Büchs.

Au 1^{er} janvier 1989, il était définitivement titularisé en tant que conducteur spécialisé.

Au cours de tous ces hivers, vous avez régulièrement pu le voir passer au volant de son Unimog, attaché à assurer le déneigement des voies communales avec efficacité.

Son goût pour la mécanique l'a conduit au fil du temps à prendre en charge l'entretien du matériel des services techniques. Très habile, il était capable de « faire du neuf avec du vieux » et de prolonger ainsi la durée de vie de tout type de matériel.

Patrick termine sa carrière en tant qu'adjoint technique 1^{ère} classe

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Stéphane TOUTAIN a été recruté pour remplacer Patrick depuis le 1^{er} août 2011.

Il a 39 ans, est né à Ste Adresse (Seine-Maritime) et habite notre commune depuis une année environ après avoir vécu durant une dizaine d'années à Morillon.

Il vit maritalement avec Anne-Sophie (laquelle assure la surveillance de la cantine scolaire le midi) et est le père de deux enfants.

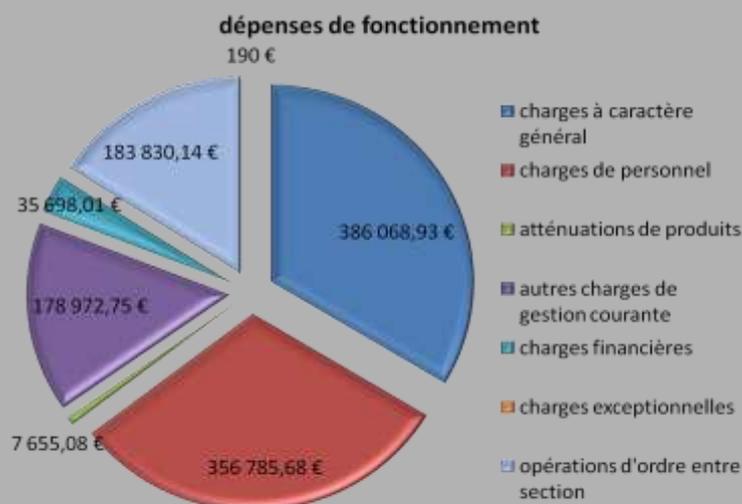
Dynamique et motivé, Stéphane saura, à n'en pas douter, assumer les tâches qui lui seront confiées avec le souci de l'efficacité et de la qualité, au service de la commune et de sa population.



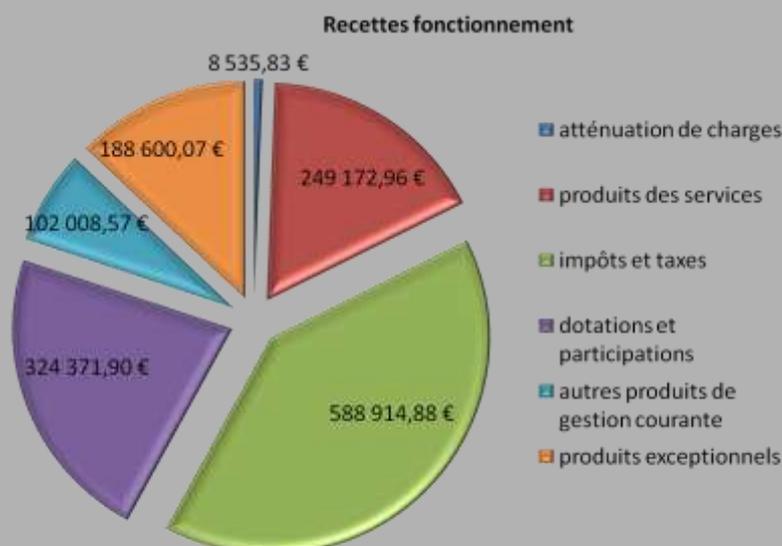
LES COMMISSIONS

LES FINANCES: comptes administratifs 2010:

Section fonctionnement:



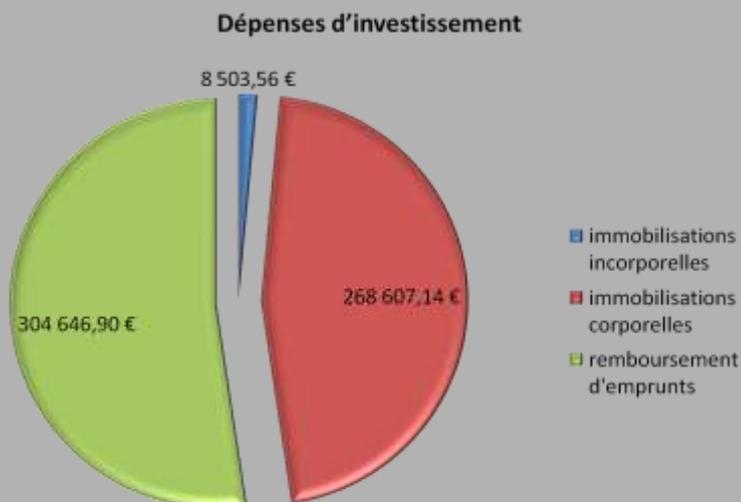
Total: 1 149 200,59 €



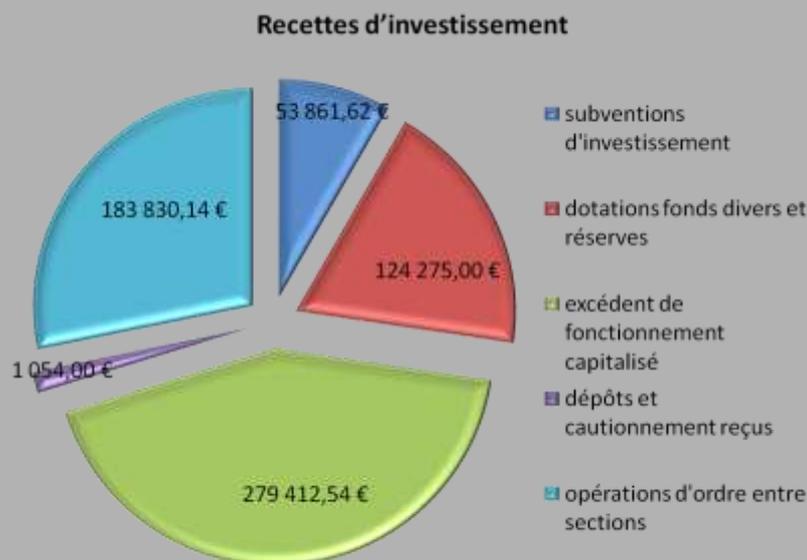
Total: 1 461 604,21 €

Soit un résultat de fonctionnement pour l'année 2010 de 312 403,62 €. Ajouté aux résultats antérieurs reportés, cela représente un résultat de 568 173,24 € affecté en partie à la section d'investissement. Le solde sera reporté en section de fonctionnement au budget primitif 2011.

Section d'investissement:



Total 581 757,60 €



Total: 642 433,30 €

Soit un solde d'exécution d'investissement pour 2010 de 60 675,70 €. Ajouté aux résultats antérieurs reportés et aux restes à réaliser cela présente un besoin de financement de 205 922,01 €.

Budgets annexes:

CCAS: (Centre communal d'Action Sociale):

	Fonctionnement
Dépenses	327,05 €
Recettes	13 411,20 €

Caisse des écoles:

	Fonctionnement
Dépenses	3 665,63 €
Recettes	13 994,68 €

LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Occupation de la salle des fêtes:

	2010	2011
Mariages	14	12
Repas	4	5
Repas dansants, bals	3	1
Collectes de sang	2	1
Assemblées générales	5	5
Animations Offices du tourisme	8	20
Salon de l'artisanat et des vieux métiers	14/07	14/07
Vide-grenier	15/08 et 10/10	15/08 et 9/10
Bourse aux skis	09/10	8 et 9/10
Marché de Noël	5/12	4/10
Soirée théâtre	1	0
Rassemblement camping-caristes	0	1

Tarifs de la salle des fêtes:

Prestation	Prix habitants de Verchaix	Prix hors-commune
Mariages	380 €	570 €
Soirées dansantes	350 €	520 €
Nuit de la St Sylvestre	420 €	650 €
Locations permanentes annuelles (associations) pour 1 heure par semaine	175 €	210 €
Location sono	120 €	120 €
Location sono + vidéo projection	150 €	150 €

Recettes du mini-golf:

		Recettes 2010	Recettes 2011
2008	3 844,00 €		
2009	4 161,00 €		
2010	8 290,00 €		
2011	6 916,00 €		
	Nombre d'entrées de particuliers	2984 soit 7460 €	2617 soit 6542 €
	Nombre d'entrées de groupes	415 soit 830 €	187 soit 374 €

A dix-huit ans...

Quand certains quittent leur province, d'autres cherchent un job d'été dans leur village... et le trouve !

Au camping, aux fleurs ou encore au minigolf, Mathilde, Margaux, Aurélien et Valentin ont eu un premier avant goût des joies et des contraintes de la vie active...

Ah la joie du nettoyage des toilettes du camping, ces fleurs qui demandent sans cesse à boire et ce ciel de juillet si souvent menaçant au dessus du minigolf...

Mais allez, aujourd'hui c'est le grand beau, il faut que je batte mon record d'entrées de la semaine dernière, au fait, il a fait combien Valentin ce matin ?

Une famille approche... ils sont cinq, bonne partie messieurs dames et que le meilleur gagne !

Il est dix-neuf heures trente, encore une heure, je fais les comptes : Quatre vingt dix-sept, quatre vingt dix-huit... allez encore deux personnes et je bats le record de la saison, Nathalie et Ludo vont être verts...

C'est gagné !!! Cent huit entrées, génial !

Bon, je suis où demain matin ? Qu'est ce que j'ai bien pu faire de mon planning ?

Ah, il est là.

Oh non, les toilettes du camping...

Mon ressenti



Je dirais que le travail de cet été à la mairie a été une expérience professionnelle enrichissante et sympathique. Dès le début, j'ai été très bien accueillie par le personnel de la mairie qui m'a vite initiée aux tâches à effectuer, toujours dans un climat détendu. Les travaux à effectuer étaient relativement variés; je partageais ainsi mes semaines de travail entre le mini-golf, le camping et l'entretien des fleurs. Le contact avec les vacanciers, en particulier au mini-golf, était aussi agréable.

J'ai aimé le fait d'être assez indépendante durant les heures de travail et de pouvoir découvrir différentes activités.

Le seul point négatif est la longueur des journées pluvieuses au mini-golf!!!

Mathilde

Recettes du camping: chiffres arrêtés au mois d'août

2009	88 587,43 €
2010	102 145,76 €
2011	102 123,00 €

Pour contacter le régisseur du camping « lac et montagnes »: Monsieur Laurent Ruffin,
mail: campingdeverchaix@orange.fr

LE SOCIAL:

Le conseil municipal a décidé la mise en place de 2 appareils type AED (défibrillateur externe automatique).

Ils furent installés au mois de juillet 2011:

- ♦ à l'Office du Tourisme pour la proximité avec la salle polyvalente et les terrains de tennis
- ♦ à la Mairie

Une réunion d'information et de présentation au public a eu lieu le samedi 2 juillet à la Mairie.

Nous rappelons que ces appareils sont transportables en cas de besoin et se rechargent une fois repositionnés dans leurs boîtes de stockage.

Rappel:

- ♦ SAMU: 15
- ♦ Pompiers: 18
- ♦ Gendarmerie: 17
- ♦ Numéro européen: 112



Le repas des anciens:

Comme chaque année, les aînés de la commune ont pu se réunir autour d'un bon repas et pour ceux qui le souhaitaient, se dégourdir les jambes sur la piste de danse. Cette fois-ci, c'est Alban Stimac qui a été retenu pour s'occuper de la musique.



L'ENVIRONNEMENT:

Les employés des services techniques ont travaillé entre autre :

- **au fauchage des bords de route, des sentiers pédestres (bords du Giffre, hauteurs de Verchaix)**
- au curage de caniveaux.
- **à l'élagage d'arbres, à l'entretien des parterres de fleurs.**

Actuellement le SI VM du Haut Giffre planche sur un projet : **L'étude de diagnostic des digues de protection allant de Sixt à Marignier** et la sensibilisation à la présence et à la protection de la nappe alluviale du Giffre.

Dernièrement, des travaux de protection de la digue entre le camping et les hameaux du Giffre ont eu lieu en déplaçant les matériaux du banc central.



RAPPELS DECHETS VERTS

La déchetterie de Jutteninges : matériaux divers-pierres-verre-cartons-journaux-tontes de gazon-ferraille.

Station d'Épuration de Morillon : branchages-souches-déchets des restaurateurs.

DECHARGES SAUVAGES :



Nous n'avons constaté aucune amélioration pour l'année 2011.....sur les sites de Cossin et Prailou. Le site de dépôt au bord du Giffre avec l'accès par l'ancienne scierie a été fermé définitivement. Pour ce qui concerne les tailles, nous vous rappelons qu'il est impératif de les amener à la station de Morillon. Pour le gazon et autres fauches, le lieu de dépôt est la déchetterie de Jutteninges.

NOUVEAUTE A VERCHAI X:

Certains se prennent pour des artistes, sans signer leurs œuvres...

Nous rappelons que ces dégradations sont amendables, de plus elles ont un coût pour la commune de Verchaix donc pour chaque contribuable de Verchaix.



DERNIERE I NFORMATION: le déblaiement de la discothèque **sinistrée est en cours d'achèvement.**

LA MONTAGNE:

Motivé par les élus locaux, le Plateau de Loëx a été désigné site Natura 2000 au 23 août 2010. **Le périmètre porte sur une surface de 1'230 hectares comprenant les communes de Taninges, Verchaix et les Gets.**

Suite à ce classement, la collectivité retenue comme structure porteuse en charge de **l'élaboration du Document d'Objectifs du site est le SIVM du Haut-Giffre.** Etablissement public de coopération intercommunal, il regroupe 18 communes sur le bassin versant du Giffre. Déjà impliqué dans de nombreux domaines dont la gestion du territoire et de ses ressources (Contrat Rivière Giffre et Risse), ses compétences se sont récemment étendues **depuis janvier 2011 à l' « aménagement et gestion des espaces naturels »** dont Natura 2000. Natura 2000 est un réseau écologique cohérent de sites de grande valeur biologique dans **lesquels certaines espèces végétales ou animales et certains milieux naturels dits d'intérêt européen doivent être préservés. Il s'agit donc de maintenir et restaurer les sites dans un état de conservation favorable à la biodiversité tout en tenant compte des préoccupations économiques ou sociales. L'objectif n'est pas de sanctuariser ces sites en interdisant toute nouvelle activité mais bien de gérer ces espaces de manière durable par la mise en œuvre de bonnes applications de gestion.**

La France a transposé cette démarche en un dispositif basé sur la concertation et la contractualisation. Cette concertation s'effectue au travers d'un comité de pilotage (Copil), constitué des différents acteurs locaux concernés par le site (services de l'Etat, communes, associations, agriculteurs, chasseurs, forestiers, etc.).

Sur Loëx, le Comité de pilotage mis en place est composé d'un Président, Mr. Philippe Vinet, représentant la commune des Gets et de deux vice-présidents Mme Marcelle Emonet pour la commune de Verchaix et Mr. René Amoudruz pour celle de Taninges.

Actuellement, le SIVM s'attache à lancer la phase d'élaboration du Document d'Objectifs (Docob). Ce document définit, sur la base d'un diagnostic écologique et socio-économique, des objectifs et des mesures de gestion pour la conservation des habitats et des espèces remarquables (dites « d'intérêt communautaire »). Le Docob doit être réalisé sur une **période de 2 ans (phase d'élaboration) puis mis en œuvre pour une durée de 5 ans (phase d'animation).**

Dans ce cadre, ASTERS (conservatoire d'espaces naturels) en collaboration avec l'Office National des Forêts et la Fédération des chasseurs a été mandatée pour mener les inventaires biologiques (flore, oiseaux, papillons et chauve-souris) durant l'année 2011. En parallèle, le SIVM effectue un diagnostic socio-économique afin de recenser l'ensemble des activités humaines sur le site. Cet état des lieux se fait principalement à partir d'entretiens individuels des représentants des acteurs locaux.

Le Plateau de Loëx en quelques chiffres

1233 hectares de superficie

3 communes concernées

11 grands types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont
2 prioritaires

6 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont le Pic tridactyle

400 espèces végétales dont 40 remarquables

Des activités et des usages variés (sylviculture, agriculture, randonnée pédestre, chasse).

Le concours des maisons fleuries 2011:

Résultats des 6 premiers classés par catégorie:

CATEGORIE : MAISONS

1 ^{ère}	DAILLY Pierre	17,25
2 ^{ème}	HUMBLLOT Christiane	17
3 ^{ème}	ALONSO Nelly	15,25
4 ^{ème}	LELIEVRE Sabine	15
5 ^{ème}	DECOOPMAN Jacques	14,75
6 ^{ème}	CARPENTIER Patrick	14,50



CATEGORIE : MAISONS AVEC JARDIN

1 ^{er}	BUCHS Alfred	19
2 ^{ème}	TROTTET Bernard	18,25
3 ^{ème}	FLEURY Pierre	17,75
4 ^{ème}	MOLLIEUX Jean-François	17
5 ^{ème}	ROUILLER-MARTIN J.-Paul	16,25
6 ^{ème}	ROUGE Roger	16

CATEGORIE : COMMERCES-ARTISANAT

1 ^{er}	DENAMBRIE Muriel	16,75
2 ^{ème}	LA TERRASSE DE VERCHAI X	16
2 ^{ème} ex aequo	LA MENDIGOTE	16
4 ^{ème}	FISCHER Sheena	14,25
5 ^{ème}	RICCO Martine	14
5 ^{ème} ex aequo	LE CLOS SAVOYARD	14

CATEGORIE : BALCONS

1 ^{er}	DEFFAUGT Jacky	15,75
2 ^{ème}	DEFFAUGT Eric	14,25
3 ^{ème}	VOLPI Monique	13
4 ^{ème}	SPECHT Nathalie	12,75
4 ^{ème} ex aequo	HUGUET Liliane	12,75
6 ^{ème}	MELE Bruno	12,25

CATEGORIE : BATIMENTS PUBLICS

1 ^{er}	MAIRIE	16,25
2 ^{ème}	ROND POINT POSTE	15,50
3 ^{ème}	EGLISE	14,75
3 ^{ème} ex aequo	OFFICE DU TOURISME	14,75
5 ^{ème}	ROND POINT CARIBOU	14,25
6 ^{ème}	ROND POINT LOTISSEMENT	12,25



L'URBANISME:

Les ventes de terrains

Le Champ de la poste :

Le dernier lot du champ de la poste (lot entre la boulangerie et la poste) a été vendu suite à l'obtention du permis de construire pour une habitation traditionnelle en résidence principale.

La zone artisanale de l'Épure 2 :

Les travaux de construction sur le lot vendu l'année dernière pour la réalisation d'une station de lavage poids lourds et véhicules particuliers n'ont pas encore débuté.

Un nouveau lot a été vendu suite à l'obtention du permis de construire à un artisan en élagage et déneigement. Les travaux devraient voir le jour au printemps 2012.

Le projet d'implantation des futurs locaux des services techniques de la commune (comprenant les garages, ateliers, zones de stockage de matériaux inertes, espaces administratif et vestiaires) sur le premier gros lot après le Caribou n'a pu être retenu en raison de l'insuffisance de la surface disponible. Il a donc été retenu par le conseil de centrer les études de faisabilité sur le secteur du Bouchet, à la suite des garages actuels.

Après lancement d'un concours pour le choix d'un cabinet d'architectes chargé de l'étude et du suivi du projet jusqu'à la livraison, en septembre 2013, le conseil municipal a retenu le cabinet Rocques.

"Les Jardins de Verchaix" devraient confirmer courant 2012 l'achat de leurs parcelles.

D'autres lots de la zone artisanale de l'Épure 2 sont encore disponibles. Nous recevons, de temps en temps, des personnes intéressées pour réaliser un projet artisanal, commercial, profession libérale, et autres. Des projets sont en cours de montage.

Les chantiers - nouvelles et futures réalisations

Réalisation d'un abri à conteneurs pour déchets ménagers le long de la départementale et du camping par les entreprises Deffaugt Pascal (maçonnerie) et Ganivet Jean-Yves (ossature bois et charpente/toiture).

Réfection du collecteur (pratiquement inexistant) des eaux pluviales du parking de la ZA Les Hottes Est : lors de forts orages, les pluies diluviennes de tout le parking inondaient notre artisan chocolatier. **Après réalisation d'une étude de faisabilité avec un conseiller, un collecteur de diamètre 300 a donc été réalisé en partie basse du parking ainsi qu'un puits perdu.** Cette réalisation a pleinement rempli sa fonction lors des derniers gros orages.

Le projet de logements aidés sur le secteur du Bouchet a été attribué à la société S.A. Mont-Blanc. Un permis de construire pour deux bâtiments de 5 et 6 appartements est déposé depuis août 2011. Actuellement, un complément de documents est demandé par la DDT. Le conseil a délibéré en septembre 2011 pour céder une partie du terrain à S.A. Mont-Blanc pour la réalisation des 2 bâtiments sous forme de bail emphytéotique de 60 années. **L'autre partie du terrain étant réservée pour les futurs locaux des services techniques.**

Les dossiers instruits pour 2010 et 2011:

	Année 2010	Année 2011
Permis de construire	6	20
Permis d'aménager	1	2
Permis modificatifs	5	0
Déclarations préalables	26	33

La révision du PLU (suite)

La révision du PLU de Verchaix débutée en janvier 2010 s'est poursuivie toute l'année 2011, avec une réunion de travail par mois, avec la participation de M. Pascal Girard du cabinet SMC ATELI ER AXE, qui nous assiste et nous guide tout au long de cette révision.

Réunion publique du 22/10/2010 : à la salle polyvalente, en présence du conseil municipal et **d'une vingtaine d'habitants** : présentation du porté à connaissance et des éléments de diagnostic, et approche du PADD.

A suivi un débat avec le public, durant lequel diverses questions ont été posées et développées.

Il a été rappelé enfin que l'ensemble de la population était cordialement invité en mairie afin de prendre connaissance des divers points abordés au cours des réunions de travail (comptes rendu de réunion) mais aussi de porter ces remarques sur le registre des concertations, pour être examinées par la suite dans le cadre de la révision du PLU de Verchaix.

Réunion de travail du 10/01/2011 : **présentation aux services de l'état du diagnostic et approche du PADD.**

Réunion de travail du 14/02/2011 : **dédiée à la suite à donner sur l'avis des services de l'état sur les orientations de la révision du PLU de Verchaix.**

Réunion du 14/03/2011 : poursuites des études.

Réunion du 16/05/2011 : **approche du pré zonage, suite à l'échange de courrier avec la DDT concernant la légalité du PLU de 2005 par rapport à l'application de la loi montagne.**

Réunion du 27/07/2011 : analyse du règlement du PLU ; Création de COS (Coefficient d'Occupation des Sols) et de CES (Coefficient d'Emprise au Sol).

Réunion du 12/09/2011 : analyse des emplacements réservés, du nouveau plan de zonage qui prend désormais en compte le PPR et le PPRI .

Informations sur les délais d'instruction

- Déclaration Préalable : 1 mois, instruit en mairie.
- Permis de construire maisons individuelles : 2 mois, instruit par la DDT.
- Autres constructions et aménagements : 3 mois, instruit par la DDT.
- Pour les ERP (Etablissements Recevant du Public) : 6 mois, instruit par la DDT.

Pour les demande de permis de construire :

1/ Dès le dépôt : Le récépissé de demande précise le délai de droit commun et les conditions dans lesquelles il peut être modifié

2/ Dans le premier mois : **le cas échéant :**

1. notification de la modification du délai de droit commun
2. notification d'une demande de produire une pièce manquante
3. ou les deux dans le même courrier

L'instructeur pour les demandes de permis (la D.D.T.) n'a plus à assurer la vérification d'éléments qu'il peut difficilement contrôler, tel que :

- propriété du terrain : **c'est le demandeur qui certifie qu'il remplit bien les conditions pour demander un permis.**
- études concernant la sécurité : dans les cas spécifiques, le dossier de demande doit **être complété par une attestation d'un professionnel.** Ex : normes parasismiques, études imposées par le PPR (Plan Prévisionnel des Risques)
- **plans intérieurs et SHON : le dossier ne comprend pas les plans intérieurs.** Le constructeur et son architecte sont responsables de ne pas construire plus que ce qui sera autorisé par le permis de construire. Le maire peut faire effectuer des vérifications en cours de chantier.

Informations sur la commission d'urbanisme :

Les horaires de la permanence de l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme : tous les jeudis matins de 8h à 10h. Il est recommandé de prendre rendez-vous afin de pouvoir préparer des documents si nécessaire, et éviter des attentes.

Les membres de la commission d'urbanisme :

Philippe Chatenoud
Xavier Fasce
Philippe Magnier (V.P.)
Yann Maleville
Joel Vaudey
Jean-paul Zobel

La commission d'urbanisme se réunit tous les troisièmes jeudis de chaque mois, à 17 heures pour l'analyse des divers dossiers (permis de construire, demande de travaux, présentation de nouveaux projets liés à l'urbanisme). Toute personne désirant présenter un dossier de permis de construire, ou autre, peut prendre rendez-vous avec la commission auprès du secrétariat de mairie.

QUELLES FORMALITES POUR MES TRAVAUX ?

Ce que je peux réaliser ...

SANS AUTORISATION

- Agrandir de moins de 2 m² la surface hors d'œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Edifier une construction de moins de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface hors œuvre brute ou qui crée une surface hors œuvre brute inférieure à 2 m² (*petit pylône, ...*)
- Construire un mur (autre qu'un mur de clôture) de moins de 2 m de haut.
- Construire un mur de soutènement.
- Edifier une clôture agricole ou toute clôture dans un périmètre où la déclaration n'est pas obligatoire.
- Implanter une construction pendant moins de 3 mois (*attention, le conseil municipal peut ramener ce délai à 15 jours*)
- Installer un bâtiment de chantier directement nécessaire à la conduite des travaux pendant la durée du chantier.
- Installer pendant moins d'un an une construction pour l'accueil du personnel d'une activité économique qui reconstruit ou restaure ses locaux.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie inférieure à 10 m².

Ce que je peux réaliser avec une ...

DECLARATION PREALABLE

- Construire un petit bâtiment d'une surface hors œuvre brute inférieure ou égale à 20 m² (*abri de jardin, garage, ...*)
- Agrandir de moins de 20 m² la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Edifier une construction de plus de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface hors œuvre brute ou qui crée une surface hors œuvre brute inférieure à 2 m² (*un pylône, un silo à grains, ...*)
- Exécuter des travaux, non soumis à permis de construire, modifiant l'aspect d'un bâtiment existant (*ces travaux ne modifient pas profondément l'aspect du bâtiment*).
- Changer la destination d'un bâtiment existant sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient ni ses structures porteuses, ni sa façade.
- Construire un mur (autre qu'un mur de soutènement et un mur de clôture) de plus de 2m.
- Edifier une clôture dans le champ de visibilité d'un monument historique dans un site inscrit, ou dans une commune ayant décidé de rendre obligatoire la déclaration de clôture (c'est le cas pour Verchaix)
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie comprise entre 10 m² et 100 m².

Ce que je peux réaliser avec un ...

PERMIS

- Construire un bâtiment d'une surface hors œuvre brute supérieure à 20 m².
- Agrandir de plus de 20 m² la surface hors œuvre brute d'un bâtiment existant.
- Exécuter, sur un bâtiment existant, des travaux ayant pour effet, à la fois, de modifier son volume et de percer ou d'agrandir une ouverture sur l'une de ses façades (*ces travaux modifient significativement l'aspect du bâtiment*)
- Changer la destination d'un bâtiment existant avec des travaux qui modifient ses structures porteuses ou sa façade.
- Construire une piscine dont le bassin présente une superficie supérieure à 100 m².

LA VOIRIE:

Tout au long de l'année 2011, les employés des services techniques ont eu des actions sur les voiries communales (caniveaux, talus, taille d'arbres). Sur les chemins communaux, des travaux d'amélioration et de régulation des eaux pluviales ont été effectués à la Chaumette, à Prailou, au Bouchard et au Fieu (renvois d'eau et caniveaux). Deux interventions ont également été nécessaires sur Graverruaz à cause du débordement du ruisseau en amont. Le fauchage des talus avec notre épareuse s'est déroulé début juillet et à l'automne avec des débroussailleuses.

Le programme de goudronnage réalisé par la société Colas sous l'égide de notre maître d'œuvre Gilles Thirion s'est effectué à partir de juin. Les secteurs concernés sont: la route du Chaumieu, la route du Chêne à Prailou, à Chamot, à Graverruaz, à Charrière, à la zone artisanale est et au chef-lieu autour de la place de la Mairie. La somme totale des dépenses de goudronnage se sont élevées à 87 867,91 € TTC.

Par ailleurs, les ralentisseurs amovibles, que nous avons décidé de mettre en place suite à nos réunions de quartier ont été installés en début d'été (2 aux Hottes, 1 à la Pleigne). Ils seront retirés pour l'hiver afin de ne pas perturber le déneigement.

LES EQUIPEMENTS COMMUNAUX:

Une remorque d'arrosage et de nettoyage a été achetée cette année pour remplacer l'ancienne qui n'était plus tout à fait aux normes routières, mais aussi pour pouvoir être autonome en nettoyage haute pression. Car la nouvelle remorque est équipée d'un groupe de nettoyage haute pression et d'un moteur thermique.

Coût de l'ensemble: 11 600,00 €



LES BATIMENTS COMMUNAUX:

Mairie

Réhabilitation de l'appartement 1° étage au dessus de la mairie, T2 en T3 travaux réalisés par les services techniques pendant l'hiver.

École

Pose du Bardage sur le bâtiment neuf suivant le permis de construire initial.

Travaux Ets Letrouher Pascal. Total 9612,10 €

Office du tourisme:

Réfection des façades par les entreprises Ricco Thierry et Deffaugt Éric.

Total: 10 901,54 €

Remplacement des fenêtres de l'office du tourisme par l'Ets: Ganivet Jean Yves.

Total 1423,24€

Camping

Pause d'une clôture côté Est du camping travaux suivis par Jean Paul Zobel. 13880,78€

Pose d'une fermeture de la porte des sanitaires par badge travaux Ets: Dewez. 1939,49€

Réalisation d'un abri poubelle qui servira aussi bien pour le camping que pour les riverains côté route. Travaux Ets Deffaugt Pascal et Ets Ganivet Jean Yves. Total 31989,45 €



Salle Polyvalente

Remplacement de la Sono hors d'usage et pose d'un vidéo projecteur avec projection arrière.

Ce nouvel équipement offre l'opportunité de pouvoir passer des films, organiser des conférences ou réunions. Travaux Ets: Mégalight. Total 17652,96€

Réfection de la façade dégradée par des tags par l'entreprise Ricco Thierry.

Total: 2 136,06 €

L'alpage de Joux Plane:

Pose d'une fosse à lisier en collaboration avec la S.E.A. (Société d'Economie Alpestre) par la S.D.F Rouiller-Martin. Total 36 623,02 € financé par l'A.F.P. de Verchaix (Association Foncière Pastorale) et reprise de l'électricité par l'Ets Dewez.. Total 5754,76€

Le point sur nos déchets

En 1960, chaque français produisait 220 kg d'ordures ménagères par an. En 2003, il produisait 454 KG.

Le Grenelle de l'Environnement sur les déchets a fixé des objectifs ambitieux :

- Réduction chaque année de la production d'ordures ménagères de 5 kg par habitant et par an, sur 5 ans, soit 25 kg au total.
- Atteindre 75 % de recyclage des emballages ménagers en 2012 contre 60 % en 2006
- Diminuer de 15 % à l'horizon 2012 les quantités de déchets destinés à l'incinération.

Le Syndicat Intercommunal du Haut Giffre a collecté 5396 tonnes d'ordures ménagères en 2010 contre 5399 tonnes en 2009 3199 tonnes de déchets divers ont été apportés à la déchetterie contre 3451 tonnes en 2009. Et 1210 tonnes de papiers, verres, plastics ont été triés et valorisés contre 1293 en 2009.

L'incinération des déchets est le mode de traitement le plus polluant et le plus couteux (Coût pour une tonne d'ordure ménagère collectée, transportée et incinérée : 222 euros).

La valorisation des déchets recyclables permet de limiter l'impact sur l'environnement tout en réduisant les coûts de traitement.

Nous devons continuer et mieux trier les déchets valorisables :

Concrètement :

Les cartons **ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères** (qui sont ensuite incinérées) ni dans les colonnes de tri sélectif. Ils doivent être portés à la déchetterie pour être valorisés à moindre coût. (La production par habitant par an est estimée à 21 kg)

Les déchets verts ligneux (**branchages, tontes de haies...**) **doivent être portés à la station d'épuration de Morillon qui les mélange avec les boues d'épuration pour obtenir un compost**, utilisé principalement pour la revégétalisation des pistes de ski.

La STEP de MORILLON est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30. Le samedi de 15h à 17h.

Les déchets organiques (**épluchures, marc de café, mouchoirs en papier, résidus de repas...**) et de jardin des ménages, **représentant** près du tiers des ordures ménagères ne doivent plus être incinérés mais compostés pour obtenir un amendement de qualité pour votre terre. Une opération «compostage individuel» lancée début 2010 en partenariat avec les mairies et le SIVOM de CLUSES a permis de distribuer à ce jour (août 2011) + de 900 composteurs sur les 8 communes du S.I.V.M du HAUT GIFFRE. Il est encore possible de faire la demande de votre composteur en contactant la mairie. Elle vous délivrera un bulletin de demande que vous remplirez et déposerez à la mairie avec un chèque de participation de 20 Euros. Vous **serez ensuite contacté par un ambassadeur de tri qui conviendra avec vous d'un RDV pour venir vous livrer votre composteur.**

Vos gestes de tri sélectif **ces dernières années permettent d'afficher de bonnes performances** pour la récupération du verre (43 kg/habitant/an contre 29 kg au niveau national), mais il existe une marge de progression importante pour le papier et les emballages plastiques ou métalliques (20 kg/habitant/an contre 46 kg au niveau national).

De nouveaux déchets sont acceptés et triés à la déchetterie :

Les déchets de soins (DASRI) **des particuliers sont maintenant acceptés à la déchetterie.**
Les déchets Ménager Spéciaux (**peintures, solvants, acides, désherbants...**): Un local à produits dangereux sera mis en place en septembre afin de stocker et mieux trier les déchets dangereux.

Les ampoules et néons **sont également séparés des déchets incinérés pour être dépollués** triés et valorisés

Les textiles : deux conteneurs à textiles sont installés à la déchetterie depuis septembre, deux au supermarché de SAMOENS, un place de la gare à MIEUSSY et un devant le SI VM avenue des Thézières à TANNINGES.

Les appareils électroménagers **ne sont plus broyés mais correctement stockés dans des** conteneurs et des caissons adaptés pour être ensuite envoyés sur des sites spécialisés, dépollués, triés, et valorisés.

Le bois : **n'est plus mélangé avec les ordures ménagères mais séparé dans un caisson** pour être transformé et valorisé.

Sont également triés en déchetterie, les gravats, les encombrants, les déchets ménagers, la ferraille, les déchets de tontes, les pneumatiques VL, les batteries, les piles, les huiles.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE JUTTENINGES

Du lundi au vendredi:

8h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi:

10 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00

TEL: 04 50 90 10 04

HORAIRES D'ETE en juillet et août

Du lundi au vendredi:

8 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 18 h 00

Le samedi:

9h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 18 h 00

Mais encore, vous pouvez également agir en mettant un autocollant **STOP-PUB** sur votre boîte aux lettres (chaque foyer reçoit 40 kg de papier imprimé publicitaire chaque année), limiter les impressions de papier, utiliser des sacs réutilisables, éviter les portions individuelles, opter pour les éco-recharges, boire l'eau du robinet, « consommer mieux », « réutiliser »...

La gestion des déchets est une problématique qui concerne chacun d'entre nous. C'est par la mobilisation de chacun que nous pourrons parvenir à des résultats probants.

D'une manière générale, il est évident (mais il est bon de rappeler) que le déchet le plus facile et le moins coûteux à traiter est celui que l'on ne produit pas.

Pour plus d'information: www.hautgiffre.fr, www.reduisonsnosdechets.fr ou encore appeler le SI VM du Haut-Giffre au 04.50.34.31.09 qui répondra à toutes vos questions.

L'ECOLE



Le jour de la rentrée. Nous avons eu des nouvelles maîtresses.

Mme Sabine Lefebvre est la maîtresse des cycles 1.

Mme Mireille Petitdemange est à l'école le lundi et mardi matin. C'est la maîtresse des cycles 2 ET 3.

Mme Daviaud Ingrid est la maîtresse des cycles 2 et aussi la directrice.

Mme Leroy Symoëns Syverine est la maîtresse des cycles 3.

Mme Karine Poncet remplace Syverine le jeudi.

Il y a 61 élèves cette année. La rentrée **s'est bien déroulée.**

Notre projet est de partir en classe de découverte en Dordogne pour découvrir l'histoire et voir la grotte de Lascaux. Nous allons faire plusieurs activités sur l'histoire.

Nous allons rester 10 jours en Dordogne.

Nous allons dans un manoir.

Nous allons visiter plusieurs musées sur l'histoire et le château fort. Notre projet est coûteux.

Nous avons sollicité l'aide de plusieurs personnes.

Nous les en remercions par avance.

Nous allons organiser de nombreuses ventes afin de réaliser notre projet .

Nous espérons y aller car nous aimons l'histoire.

L'ETAT CIVIL

Mariages:



Fanny OLIVIER et
Grégory DOLCIANI
17 janvier 2011



Nathalie BESSET et
Jean-Philippe CHAMPENDAL
13 juillet 2011



Delphine BACHET et
Yannick BOUFFAUT
27 août 2011

Naissances: **10 dont 5 publiées**

4 mars 2011 : Camille DUNOYER

3 juin 2011 : Zian GANIVET

20 juillet 2011 : Lucie JOYET

12 septembre 2011 : Ilan NASSIVERA

9 octobre 2011 : Adam VILLANOVA

Décès: **2 dont 1 publié**

Christine CHAVAZ le 3 septembre 2011

LES ASSOCIATIONS ET LES PARTENAIRES

Association de parents d'élèves de l'école de VERCHAIX « LES P'TITS LHOTTIS »

L'association « les p'tits Lhottis » a été créée en 1998 afin d'organiser des manifestations diverses pour aider au financement d'activités scolaires et sportives ou encore artistiques, de sorties scolaires et de matériel pédagogique.

L'association a financé un spectacle pour toute l'école et une sortie scolaire à la ferme de COPPONEX destinée aux enfants de Maternelle. De plus, jusqu'à présent, l'association paie l'abonnement internet de l'école.

Nous remercions les parents, les bénévoles, les artisans et les habitants de VERCHAIX pour leurs efforts. Sans oublier le soutien précieux de la mairie, de l'Office du Tourisme et de l'école.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à vous investir : vos idées, ou votre aide quelles qu'elles soient, seront les bienvenues !

L'équipe des p'tits lhottis.

CONTACT : lesptitslhottis@laposte.net

TENNIS CLUB VERCHAI X-MORILLON



Le tennis est toujours en pleine forme dans la vallée.

Avec 66 licenciés, le TC Verchaix-Morillon continue d'attirer petits et grands, amateurs de la petite balle jaune.

L'école de tennis accueille vos enfants à partir de 7 ans pour des séances de courts collectifs au printemps et à l'automne. Mais déjà dès l'âge de 4 ans, vos bambins sont pris en charge par notre moniteur dans le cadre du minitennis: Une pédagogie adaptée, des jeux de balles ludiques, une approche du tennis toute en douceur dans le respect du rythme de l'enfant. Quinze petits ont profité de cette activité en 2010.

Et pour les adultes, c'est le tennis loisir et/ou la compétition, toujours dans une ambiance conviviale et décontractée. Des courts adultes d'initiation sont proposés le samedi matin avec notre moniteur. Côté compétition, trois équipes ont été inscrites cette année, l'équipe masculine atteignant les quarts de finale de son championnat départemental.

Le tennis, un sport réservé à tous!!

Pour le bureau, le président, Joël VAUDEY

Toutes les infos du club sur: <http://club.sportsregions.fr/verchaix/>

ATELIER DES FASCINES

L'atelier des Fascines propose la découverte et l'apprentissage de la peinture décorative sur bois.

Odile Isler, enseignante en peinture décorative, dispense cours et stages tout au long de l'année.

Les personnes débutantes seront initiées aux principes de base. Après avoir acquis une bonne maîtrise des pinceaux et des couleurs, vous approfondirez le travail des ombres et des lumières grâce à la technique américaine. Les plus expérimentées choisiront parmi la diversité des techniques proposées celles qui leur permettront de réaliser des **œuvres variées et personnelles**.

Odile Isler apporte ses connaissances et son expérience pour la mise en valeur de vos projets. Son objectif est de rendre accessible l'art de la peinture décorative. Un programme de cours est établi selon votre niveau et votre disponibilité, ce qui vous permettra d'adapter les modèles choisis à vos supports en bois neuf ou ancien.



L' Atelier des Fascines

La Tataz

74440 Verchaix

Tél.: 04 50 90 30 21 (sur rendez-vous)

ASSOCIATION HAUT GIFFRE LOISIRS

Venant de toute la vallée, la section GYM et STEP continue, aujourd'hui avec 60 licenciés.

Cathy anime:

- tous les lundis : gym tonic de 19h00 à 20 h00
- tous les mardis (nouveau): step de 18h15 à 19h00
- tous les mercredis: gym entretien de 9h à 10h



Pour tous renseignements, contactez Mme Burnier Michelle au 04-50-90-12-00 ou 06-13-29-58-73

TARIFS: 128 euros par an quel que soit le nombre de cours pratiqués. Possibilité de règlement en 3 fois.

Don de sang, don de soins, don de soi

Si l'on a la curiosité de plonger dans les pages d'un dictionnaire pour connaître ce que signifie le mot "don", on peut y trouver la définition suivante : « *Ce que l'on abandonne à quelqu'un sans rien recevoir de lui en retour.* » Cette affirmation confirme le fait que le don du sang est et demeure un acte volontaire, anonyme, libre et gratuit. Ce geste indispensable s'inscrit dans la longue chaîne de solidarité sans laquelle les soins deviennent tout simplement irréalisables. Dans ces conditions d'un anonymat absolu, la personne hospitalisée reçoit ce sang comme un produit qu'il ne peut identifier au donneur et qui ne l'oblige donc en rien à donner à son tour.

Ce postulat posé, l'Établissement français du sang (EFS) et les associations locales se retrouvent malgré tout bien démunis pour dénicher et fidéliser de nouveaux donneurs. Et l'on aura beau entreprendre toutes les campagnes possibles et inimaginables, il sera toujours malaisé de recruter un nombre croissant d'hommes et de **femmes en les persuadant de l'innocuité d'un don et de la garantie apportée à la sécurité médicale du donneur et du receveur.** Peut-être faudrait-il passer la vitesse supérieure en faisant du don du sang une "Grande Cause Nationale". Pouvoirs publics et organismes privés auraient alors les moyens d'engager une politique volontariste susceptible de rendre cet acte aussi simple et naturel que de se dire bonjour ou que de se souhaiter la bonne année. Et si en 2012, chaque personne en âge de donner prenait l'initiative de participer au moins une fois à une collecte ? Alors, 12 mois plus tard, les besoins en produits sanguins seraient résorbés et l'on pourrait se réjouir de cet excellent millésime accompagné de son aphorisme : "Sang abondant, an plaisant". O.L.



Qui peut donner son sang ?

Les personnes en bonne santé et pesant au minimum 50 kg. Il faut être majeur et ne pas avoir bénéficié d'une transfusion. Entre 18 et 70 ans, il est possible de donner son sang plusieurs fois par an : 4 fois pour les femmes et 6 fois pour les hommes.

Collectes de sang 2012 sur le canton de Samoëns :

Lundi 2 janvier :	Sixt	(17 h 30 - 19 h 30)
Mercredi 29 février :	Samoëns	(17 h 30 - 20 h)
Mercredi 25 avril :	Verchaix	(17 h 30 - 19 h 30)
Lundi 30 avril :	Sixt	(17 h 30 - 19 h30)
Mercredi 25 juillet :	Samoëns	(17 h - 20 h)
Lundi 6 août :	Sixt	(17 h 30 - 19 h 30)
Mardi 14 août :	Morillon	(17 h 30 - 19 h 30)
Mercredi 22 août :	Samoëns	(9 h 30 - 12 h 30)
Lundi 5 novembre :	Sixt	(17 h 30 - 19 h 30)
Vendredi 28 décembre :	Samoëns	(17 h - 20 h)

Informations complémentaires : www.dondusang.net

Association des donneurs du sang du canton de Samoëns :
président Fabrice Barbier 06 81 53 08 11
vice président Paul Deffayet 06 36 34 12 61



Le Hatha Yoga c'est quoi?

Apprendre à mieux se connaître en installant des mouvements (postures) sur un rythme respiratoire adapté. .

De postures en postures, de respirations en respirations, le corps **se** « décroqueville » et se tonifie à a fois, **l'esprit s'apaise**.

Le Hatha Yoga installe une influence favorable sur l'acceptation de soi, l'endurance nerveuse, la vitalité physique, l'appétit d'entreprendre, l'autonomie, le sommeil, le bien être.

Hatha yoga technique Eva Ruchpaul : séance le mardi à 19h30 et le jeudi à 14h à la salle omnisport de Verchaix. Contact: Isabelle Floquet 06 23 46 72 20

Association Guid2Roues

L'association se porte bien d'autant plus qu'elle a fait des émules : une structure existe désormais au Maroc sous le nom Guid2Roues Maroc.

Après deux années tests, pendant lesquels nous utilisons du matériel loué sur place, nous avons décidé d'acquérir notre propre parc de motos

C'est ainsi que cet hiver, nous allons acheminer 8 motos neuves qui seront immatriculées au Maroc

L'activité est plus que jamais orientée sur la balade et nous développons de plus en plus les circuits routiers en parallèle de nos itinéraires sur pistes dans l'Atlas et le désert

La nouveauté en 2011 a été la mise au point de Road Book électroniques : plus de guide, mais **une liste d'instruction ressemblant à un jeu de piste.**

Chaque participant a ainsi l'impression de découvrir lui-même l'itinéraire, mais en toute sécurité, puisque notre équipe sur place, chauffeur, cuisinier et mécanicien, suivent avec le 4x4 de l'organisation. Le tout accompagné d'une géo localisation en 2012 qui nous permettra de toujours savoir où sont tous nos véhicules !

Alors, amateurs de balades tranquilles, ponctuées d'excellent repas et de somptueux hébergements ou amateurs de pistes, et d'aventures, de bivouac au cœur du désert, nous vous attendons là bas, pour vous faire partager des moments inoubliables et inégalables.

Pour information : notre structure Marocaine organique aussi des treks, des méharées (avec dromadaires) et des balades en 4x4

Jean Philippe CHAMPENDAL
Organisateur de voyages & Guide Moto
ANAROUZ-VOYAGES - Guid2Roues
Portable + 33 6 35 27 43 66
Tel France 33 4 50 90 13 66



“ Cherchez un peu les raisons de s'indigner et vous allez trouver.

LA PIÈRE DES ATTITUDES EST L'INDIFFÉRENCE,

DIRE : « JE N'Y PEUX RIEN » ”

Stéphane HESSEL

Les menaces sur notre environnement sont toujours aussi réelles et nombreuses :

Pression immobilière, régression des surfaces agricoles, développement de la neige de culture et des retenues collinaires, gestion déficiente des déchets, de la circulation des engins motorisés en zones sensibles... Tout cela provoque des agressions répétées et, par manque de vigilance, nous risquons bientôt tout simplement de ne plus reconnaître cette vallée, sa diversité et ses richesses naturelles.

Beaucoup en ont conscience, sont affligés mais souvent s'y résignent (qui ne dit mot consent).

Seul, on ne peut rien, ou si peu, mais unis, représentés (au sein d'une association), nos voix portent davantage ! C'est ainsi, par exemple, que notre Association s'est opposée aux projets de liaison Verchaix-Les Gets qui auraient, entre autre dommage, porté gravement atteinte à l'intégrité du site naturel du Plateau de Loëx... avec succès puisque le projet a finalement été abandonné. Nous avons par ailleurs obtenu un agrément officiel nous permettant d'être consulté et d'intervenir lorsque cela s'avère nécessaire. Seul, on ne peut rien, ou si peu... mais cherchez un peu les raisons d'adhérer (à notre Association) et vous allez trouver.

Soyons fiers de montrer l'exemple.

Parce que les problèmes d'environnement dépassent largement les limites de notre commune, il nous a semblé nécessaire d'étendre désormais notre action à l'ensemble de la vallée. Ainsi, par décision de l'A.G.E. du 29 juillet dernier, l'A.P.E.C. devient l'A.I.R.E. du Haut-Giffre - Association Intercommunale pour le Respect de l'Environnement dans le Haut-Giffre. L'élargissement de notre champ d'action, de Sixt-Fer à cheval à Mieussy, est aussi clairement une invitation adressée à tous les citoyens responsables de la vallée du Haut-Giffre. Cette 'ouverture' permettra à un plus grand nombre de s'impliquer - ou simplement d'adhérer, soutenant ainsi nos actions - et ainsi de se sentir plus écouté. Seul, on ne peut rien, ou si peu... Commençons par montrer l'exemple.

Enfin, l'Information et le Dialogue étant les piliers de nos actions et de notre communication (désormais notamment intercommunale), nous avons aussi décidé d'améliorer encore les outils à la libre disposition de tous : nouveau site internet (qui prolonge le succès de la première version) et mise en place d'un forum de discussion (permettant à tout un chacun de partager information, avis, questionnement... ou simplement d'échanger connaissance et point de vue).

Le projet est beau, les outils en place.

Une AIRE nouvelle s'offre à nous, une chance pour la Vallée... mais c'est l'affaire de tous !

A.I.R.E. du Haut-Giffre

Association loi 1901 agréée Protection de l'Environnement

Adresse postale : BP1 - 74440 Verchaix

Site web : www.aireduhautgiffre.fr

Le 11 novembre



Comme chaque année, une cérémonie commémorative a eu lieu au monument aux morts.

L'harmonie municipale de Samëns a permis de rendre ce rendez-vous encore plus émouvant.

Amicale des Anciens Combattants de Verchaix:
Julien Rouge Les Hottes Ouest 74440 Verchaix

INFORMATIONS HÔPITAL ET POMPIERS

En février 2012, le Centre Hospitalier Annemasse-Bonneville s'installe à Contamine sur Arve et devient le CHAL.



Votre nouvel hôpital public

Regroupement des hôpitaux d'Annemasse et de Bonneville, le CHAL, d'une capacité totale de **445 lits**, accueillera ses premiers patients à Contamine sur Arve le **1^{er} février 2012**.

Hôpital-nouvelle génération, il entend privilégier le confort des patients, les innovations technologiques et l'intégration dans son environnement, tout en confortant les valeurs de l'hôpital public (tarifs de prestations maîtrisés, permanence médicale dans les spécialités à risque...).

L'ADRESSE DU CHAL 558, route de Findrol - BP 20 500 - 74130 Contamine sur Arve - T : 04 50 82 20 00 - F : 04 50 82 22 25
www.ch-alpes-leman.fr

Il y a crise chez les sapeurs-pompiers volontaires. Le phénomène n'est pas nouveau mais prend de l'ampleur chaque année. Au point que les centres d'incendie et de secours, sont en France, confrontés à une diminution constante de leurs effectifs. Par conséquent, les centres de secours de Samoëns et Sixt lancent un appel au volontariat.

Si vous avez moins de 55 ans, si vous résidez sur le canton de Samoëns et si vous avez une bonne condition physique, vous pouvez devenir sapeur-pompier volontaire.

Les formations nécessaires à l'accomplissement de vos missions vous seront dispensées au début de votre engagement puis tout au long de celui-ci en fonction de vos choix d'orientation (montées en grade, spécialités ...).

S'engager comme sapeur-pompier volontaire, c'est aussi faire le choix d'être au service des autres. Il y a parfois quelques contraintes, notamment lorsqu'on est de garde en soirée ou pendant les week-ends.

En contrepartie, les sapeurs-pompiers volontaires, qui vivent leur engagement quotidien au service des autres en parallèle de leurs métiers, de leurs études, démontrent chaque jour que solidarité, altruisme et discrétion ne sont pas de vains mots.

Alors, pourquoi pas vous ?

Quelques informations sur les 2 Centres d'incendie et de Secours du canton :

- entre 500 et 600 interventions sont réalisées chaque année,
- effectifs : 45 sapeurs-pompiers à Samoëns + 12 à Sixt fer à cheval,

- types d'engins :

engins de lutte contre les incendies
engins de secours à victimes
engins spécialisés (feux de forêts, protection routière, accès sentiers pédestres ...)
engins destinés aux opérations diverses (inondations, animaux en divagations ...)

- Comment les sapeurs-pompiers sont alertés ?

Qu'ils soient de garde en caserne ou d'astreinte à leur domicile, les sapeurs-pompiers sont déclenchés par la sonnerie d'un petit boîtier porté en permanence à la ceinture et dénommé « bip ».

- Et la sirène, à quoi sert-elle ?

Elle sonne tous les mercredis à 12h00 pour un essai sur les communes de Samoëns et Sixt fer à cheval. Ce système a été conservé car nos communes sont soumises à d'importants risques naturels et la sirène peut servir à alerter la population en cas d'incident majeur.

Elle retentit sur la commune de Sixt fer à cheval pour chaque intervention entre 07h00 et 19h00, les jours de semaine, en supplément du déclenchement des bips.

Elle sert pour le Centre d'Incendie et de Secours de Samoëns à rappeler du personnel en renfort, en supplément des bips lors d'interventions multiples ou d'ampleur !

Des métiers différents, mais un même engagement !

Christopher, 26 ans, Artisan et Sapeur-Pompier depuis 9 ans. Domicilé sur Samoëns.

Mathilde, 18 ans, Étudiante et Sapeur-Pompier depuis 1 an. Domiciliée sur Verchaix.

Philippe, 52 ans, Agent Communal et Sapeur-Pompier depuis 31 ans. Domicilé sur Samoëns.

Emilie, 26 ans, Saisonnière et Sapeur-Pompier depuis 7 ans. Domiciliée sur Maxillon.

Arnaud, 42 ans, Comptable et Sapeur-Pompier depuis 21 ans. Domicilé sur Sixt.

Rejoignez-nous !

DEVENEZ
SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE
AUX CENTRES DE SECOURS
DE SAMOËNS OU DE SIXT

04 50 22 76 59
devenirsppv@sdis74.fr
www.sdis74.fr

Bulletin Municipal annuel d'information Verchaix n°18 Année 2012

Directeur de la publication: Gérald Rouillet

Conception-Réalisation: commission communication

Impression: Imprimerie Clusienne

Photos: Mairie de Verchaix - Associations locales

Couverture: Philippe Mulatier

Dépôt légal: décembre 2011